

Tableau 4.18 Bilan de masse des matières résiduelles

Matières	Secteurs			
	Municipal (tm/an)	ICI (tm/an)	CRD (tm/an)	Total (tm/an)
MISE EN VALEUR				
Collecte sélective	820	480	N/D	1 300
Résidus organiques, arbres de Noël	183	N/D	N/D	123,4
Résidus domestiques dangereux	1,9	N/D	N/D	1,9
Matériaux secs	0	N/D	N/D	0
Contenants consignés à remplissage unique	95,3	N/D	N/D	95,3
Textiles	8,3	N/D	N/D	8,3
Encombrants	105	N/D	N/D	105
Pneus hors d'usage	60	N/D	N/D	60
Traitement à la maison	N/D	N/D	N/D	N/D
Autres	-	5 806	3 100	8 906
Sous-total (A) : Mise en valeur	1 274	6 286	3 100	10 660
ÉLIMINATION				
Incinérateur	0	0	0	0
Enfouissement sanitaire	5 381	-	-	5 381
Dépôt en tranchée	980	-	-	980
Enfouissement sanitaire ou dépôt en tranchée	-	7 017	4 160	11 177
Dépôt de matériaux secs	0	0	0	0
Dépôt en milieu nordique	0	0	0	0
Autres formes de décharge	0	0	0	0
Sous total (B) : Élimination	6 361	7 017	4 160	17 538
Total des matières générées (A+B)	7 635	13 303	7 260	28 198
Population totale				19 484
Génération per capita (tm/pers/an)				1,45

4.6.2 Boues du territoire de planification

Boues municipales

Les usines d'épuration des eaux des municipalités de la MRC de La Mitis génèrent annuellement environ 55 tonnes sèches de boues provenant des systèmes de traitement des eaux usées (tableau 4.19 – *Quantité de boues municipales*). Selon le Centre de traitement BSL une grande partie de ces boues ont un fort potentiel de valorisation agricole. En ce qui concerne les boues de l'usine de filtration d'eau potable de la ville de Mont-joli, ces boues ne peuvent être valorisées et elles sont acheminées au LES de Paboue.

Tableau 4.19 Quantité de boues municipales générées

Municipalité	Types de boues générées		Population desservie	Nombre d'industries raccordées	Analyses des boues	Existence d'un règlement municipal	Boues éliminées		Boues valorisées	
	Filtration de l'eau potable	Épuration des eaux					Moyen	Quantités valorisées (tm sèche/an)	Moyen ⁽²⁾	Quantités valorisées (tm sèche/an)
Mont-Joli	oui	oui	5 880	16	non	oui	Enfouissement	138 ⁽¹⁾	Agricole	30
Ste-Angèle-de-Mérid	non	oui	760	0	non	non	-	-	Agricole	4
Ste-Flavie	non	oui	548	1	non	non	-	-	Agricole	3
Ste-Luce	non	oui	2 077	4	non	non	-	-	Agricole	11
St-Donat	non	oui	363	0	non	non	-	-	Agricole	2
St-Gabriel-de-Rimouski	non	oui	730	0	non	non	-	-	Agricole	4
St-Octave-de-Mérid	non	oui	289	0	non	non	-	-	Agricole	1
Total			10 647	21	Total de boues sèches (tm/an)			138		55
					Total de boues humides (tm/an)			553		1 374

Note 1 L'analyse des boues provenant de l'usine de filtration de l'eau potable a été réalisée, le taux d'aluminium étant trop élevé, il est impossible d'en faire la valorisation agricole. Jusqu'à présent aucun agronome consulté n'a voulu donner l'autorisation pour la valorisation agricole. Les chiffres utilisés proviennent de la Ville de Mont-Joli, soit une production de 1,54 mètres cubes par jour pour un total de 547,5 mètres cubes annuellement. À ce chiffre, nous avons multiplié la masse volumique des boues de fosses septiques, soit 1,01 tm/m³, multiplié par 25% pour obtenir la quantité de boues en tonnes sèches.

Note 2 Boues ayant un potentiel de valorisation agricole selon le du Centre de traitement BSL.

Boues de fosses septiques

Les boues de fosses septiques qui sont récupérées sur le territoire sont acheminées aux sites de traitement des boues de Saint-Anaclet ou de Matane. Ces sites de traitement appartiennent à la compagnie Sani-Manic de Saint-Anaclet. On évalue que plus de 1 186 tonnes sèches de boues sont acheminées dans ces sites à chaque année. La compagnie utilise ces boues pour en faire des fertilisants agricoles (Tableau 4.20 - *Quantité de boues de fosses septiques générées*).

Tableau 4.20 Quantité de boues de fosses septiques générées

Municipalité	Nombre de résidences		Analyses des boues	Existence d'un règlement	Boues éliminées		Boues valorisées	
	Permanentes	Saisonnnières			Moyen	Quantités Valorisées (tm sèche/an)	Moyen ⁽¹⁾	Quantités valorisées (tm sèche/an)
Grand-Métis	118	91	non	non	-	-	Agricole	70
La Rédemption	209	31	non	non	-	-	Agricole	97
Les Hauteurs	221	17	non	non	-	-	Agricole	99
Mont-Joli	356	34	non	oui	-	-	Agricole	161
Padoue	N/D	16	non	non	-	-	Agricole	N/D
Price	N/A	0	non	non	-	-	Agricole	N/A
Sainte-Angèle-de-Méridi	109	37	non	non	-	-	Agricole	55
Sainte-Flavie	139	76	non	non	-	-	Agricole	76
Sainte-Jeanne-d'Arc	138	59	non	non	-	-	Agricole	72
Sainte-Luce	221	135	non	non	-	-	Agricole	124
Saint-Charles-Garnier	127	13	non	non	-	-	Agricole	57
Saint-Donat	151	109	non	non	-	-	Agricole	89
Saint-Gabriel-de-Rimouski	112	87	non	non	-	-	Agricole	67
Saint-Joseph-de-Lepage	232	45	non	non	-	-	Agricole	110
Saint-Octave-de-Métis	65	19	non	non	-	-	Agricole	32
Métis-sur-Mer	189	168	non	non	-	-	Agricole	118
Total	2 388	937			Total de boues sèches (tm/an)			1 186
					Total de boues humides (tm/an)			4 743

Note : (1) Boues ayant un potentiel de valorisation agricole (Centre de traitement BSL).

Boues industrielles

Les quantités de boues industrielles générées et valorisées ne sont pas disponibles (tableau 4.21 - *Quantité de boues industrielles générées*).

Tableau 4.21 Quantité de boues industrielles générées

Type d'industrie *	Analyses des boues	Existence d'un règlement municipal	Boues éliminées		Boues valorisées	
			Moyen	Quantités éliminées (tm sèche/an)	Moyen	Quantités valorisées (tm sèche/an)
Transformation du bois	N/D	non	N/D	N/D	N/D	N/D
Total				N/D		N/D

Note : * Secteur d'activité uniquement par souci de confidentialité.

Au total dans la MRC de La Mitis plus de 6 670 tonnes humides de boues sont générées annuellement par les secteurs résidentiel et industriel. De cette quantité, plus de 90% de ces boues est utilisé comme fertilisant agricole (tableau 4.22 – *Bilan de masse des boues générées sur le territoire de planification*).

Tableau 4.22 Bilan de masse des boues générées sur le territoire de planification

Provenance	Quantités de boues		
	Éliminées (tm humide/an)	Valorisées (tm humide/an)	Générées (tm humide/an)
Boues de fosses septiques	-	4 743	4 743
Boues municipales	553	1 374	1 927
Boues industrielles	N/D	N/D	N/D
Total	553	6 117	6 670

4.7 CHEMINEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE DOMESTIQUE

Pour illustrer de façon schématique et succincte le cheminement des matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC de La Mitis les données du secteur résidentiel sont présentées sur le modèle du GAP.

Cheminement des matières résiduelles GAP, 2002

GÉNÉRAL	COLLECTE	TRAITEMENT	VALORISATION
Valorisation sur place	Programmes de Recyc-Québec	Programme de Recyc-Québec	Programme de Recyc-Québec
Compostage 167	Consigne 95	Traitement 155	Total 155
Domestique	Pneus 60	Valorisation 155	
Herbicyclage N/D	Total 155	Disposition 0	
Évapotranspiration N/D	Réemploi	Matières recyclables	Réutilisation
Feu à ciel ouvert N/D	Total 0	Traitement 965	Total 0
Feu de foyer N/D		Valorisation 820	Gestion à la source
Total 167	Collecte sélective	Disposition 145	Total 167
	Total 965		Matières recyclables valorisées
	Collectes organiques	Traitement RDD	Total 820
	Total 0	Traitement 1,9	RDD valorisés
	Collectes Spéciales	Valorisation 1,9	Total 1,9
	Feuilles mortes 13,2	Disposition 0	
	Total 13,2		Textiles valorisés
	Apport volontaire	Traitement des textiles	Total 8,3
	RDD 1,9	Traitement 16,2	Arbres de Noël valorisés
	Textile 16,2	Valorisation 8,3	Total 2,9
	Métaux et encombrants 105	Disposition 7,9	
	Arbres de Noël 2,9		Feuilles mortes valorisées
	Total 126	Traitement des arbres de Noël	Total 13,2
	Écocentre	Traitement 2,9	
	Total 0	Valorisation 2,9	Métaux et encombrants valorisés
	Collecte des Ordures	Disposition 0	Total 105
	Total 6 752		Gravats et terre valorisés
		Traitement des métaux	Total 0
		Traitement 105	ÉLIMINATION
		Valorisation 105	Ordures 6 752
		Disposition 0	Rejets tri 153
		Traitement gravats et terre	Total 6 905
		Traitement 0	
		Valorisation 0	
		Disposition 0	

SOMMAIRE	
Population (hab.)	19 484
Ménages (portes)	8 222
Génération (tm)	8 178
Génération (kg/hab)	420
Diversión (kg/hab)	65
Élimination (kg/hab)	354
Taux de diversion	15 %

5. RECENSEMENT DES DIVERSES INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

5.1 RECENSEMENT ET CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES INSTALLATIONS DE RÉCUPÉRATION, DE VALORISATION ET D'ÉLIMINATION

5.1.1 Lieu d'enfouissement sanitaire et dépôts en tranchée

Durant les années 80, une étude des zones potentielles pour la localisation du futur lieu d'enfouissement sanitaire régional a été réalisée. L'emplacement qui a été choisi est situé à la frontière de la MRC de La Matapédia, soit à l'extrémité Est de la municipalité de Padoue. L'exploitation de ce site par la MRC de La Mitis, a débuté en 1990. La capacité prévue du site lors de son implantation était de 480 800 mètres cubes, soit environ 240 400 tonnes et sa durée de vie initiale de 20 ans.

Ce LES est un site par atténuation naturelle, il est situé au sommet d'une crête sur une base de sédiments fluvio-glaciaire, composés de sable et de gravier. Les études faites sur le terrain du LES de Padoue démontrent que l'écoulement de la nappe phréatique se fait vers le nord, l'ouest et le sud. Un réseau hydrographique entoure le LES sur presque tous ses côtés. Il y a présence d'un ruisseau à 150 mètres de la limite sud, soit la distance minimale selon le *Règlement sur les déchets solides (article 26)*. Un deuxième ruisseau coule sur toute la bordure ouest vers le nord-est à près de 250 mètres. Ces deux ruisseaux sont des tributaires de la rivière Tartigou qui elle est située à environ 1 kilomètre du lieu d'enfouissement sanitaire.

Dans la stratégie d'aménagement du Schéma d'aménagement révisé, la MRC de La Mitis avait précisé qu'elle réserverait l'accès au site d'enfouissement régional uniquement aux municipalités situées sur son territoire, conformément à l'article 115 du *Règlement sur les déchets solides*. Lors de la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire d'Amqui, le Ministre de l'Environnement de l'époque a obligé par décret à la MRC de La Mitis d'accepter les matières résiduelles de la MRC de La Matapédia. Cette situation a entraîné l'augmentation des matières résiduelles acheminées au LES de

Padoue et réduit la durée de vie du site de plusieurs années. Ce site aura atteint sa pleine capacité en juillet 2005.

En plus du LES de Padoue, trois (3) dépôts en tranchée sont en opération sur le territoire de la MRC de La Mitis, soit dans les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier. La municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc utilise le dépôt en tranchée de la municipalité de La Rédemption. Ces deux municipalités ont une entente intermunicipale concernant l'utilisation et la gestion du dépôt en tranchée. Ce dépôt en tranchée est la propriété de la municipalité de La Rédemption et est situé dans la municipalité de Saint-Moïse sur le territoire de la MRC de La Matapédia. Il est difficile d'évaluer la capacité d'élimination de ces sites, car la majorité des matières qui y sont acheminées sont brûlées, ce qui augmente la capacité d'entreposage. Le tableau 5.1 - *Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire de la MRC* – fait un résumé des installations et des capacités de traitement et la carte no 4 – *Installation d'élimination des matières résiduelles* montre l'emplacement de chacun de ces sites.

Tableau 5.1 Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire de la MRC

Installation	Promoteur	Date de début des opérations	Volume autorisé (tm)	Volume complété (tm)	Capacité annuelle (tm/an)	Durée prévue (an)	Avancement du dossier
Lieu d'enfouissement sanitaire de Padoue ⁽¹⁾	MRC de La Mitis	1990	384 640 ⁽⁴⁾	310 465 ⁽³⁻⁴⁾	17 600 ⁽⁴⁾	2010 au c.a.	Date prévue de fermeture : juillet 2005
Dépôt en tranchée	Municipalité de Saint-Charles-Garnier	1999	N/D	N/D	N/D	N/D	1999 est l'année de l'autorisation pour l'agrandissement du dépôt de 0,81 hectares
Dépôt en tranchée	Municipalité de Les Hauteurs	1985	N/D	N/D	N/D	N/D	
Dépôt en tranchée	Municipalité de La Rédemption	1980	N/D	N/D	N/D	N/D	
Dépôt en tranchée	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski	1980	N/D	N/D	N/D	N/D	

Note : Donnée prise sur le site internet du ministère de l'Environnement du Québec,

www.menv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/

- (1) Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis
- (2) Taux de compaction de 0,75tm/m³, référence Étude d'impact sur l'environnement, aménagement d'un lieu d'enfouissement à Matane, p.3-5.
- (3) Évaluation faite en mai 2002 par le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia sur le volume restant à compléter.
- (4) Taux de compaction moyen de 0,8tm/m³, référence Guide d'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles préparé par l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles AOMGMR.